

APRIL Marine accélère la distribution online de ses offres en France avec l'acquisition d'Assurback

APRIL Marine, filiale du groupe APRIL spécialiste de l'assurance plaisance, fait l'acquisition de 100% du capital d'Assurback, courtier pure-player en assurance plaisance sur le marché français.

Depuis plus de 40 ans, APRIL Marine accompagne les plaisanciers avec une offre complète d'assurance, d'assistance et de financement, grâce à un solide réseau de courtiers partenaires et en direct via ses agences et son site web. L'évolution des usages des clients, toujours plus mobiles et plus digitaux, a conduit APRIL Marine à renforcer sa présence en ligne à travers l'acquisition d'Assurback, courtier en assurance qui s'adresse exclusivement aux particuliers par Internet.

APRIL Marine a choisi Assurback pour la qualité de son expérience client, full web, qui propose une souscription 100% en ligne, parfaitement alignée avec la promesse du groupe APRIL de rendre l'assurance plus facile.

Assurback, en tant que courtier direct, intégrera les offres d'APRIL Marine dans son outil de distribution d'ici mi-2019, tout en continuant de proposer les offres de ses partenaires assureurs. Les clients plaisanciers auront alors accès à une gamme d'offres multimarques élargie, pour répondre au mieux à l'ensemble de leurs besoins en assurance et en financement.

Cette acquisition s'inscrit plus largement dans la stratégie du groupe APRIL qui évolue vers un modèle multimarque, en travaillant de plus en plus en architecture ouverte avec ses partenaires du secteur de l'assurance.

« Nous sommes très heureux de cette acquisition qui nous permet de renforcer notre démarche multicanale, tout en ouvrant notre modèle au multimarques sur le marché de la plaisance » complète Lionel Boismery, Président d'APRIL Marine.

CONTACTS PRESSE INSIGN

Samantha Druon
07 64 01 74 35
samantha.druon@insign.fr

Ylhem Benhammouda
07 64 56 97 54
ylhem.benhammouda@insign.fr



À propos d'APRIL Marine

Filiale du groupe APRIL, APRIL Marine est le leader français en assurance et financement de bateaux de plaisance. Ses 65 collaborateurs, implantés en France, au Canada et aux Caraïbes, conçoivent, distribuent et gèrent des produits et services à destination des particuliers et des professionnels de la plaisance. En direct mais aussi par l'intermédiaire de son solide réseau de courtiers et de ses partenaires spécialisés, APRIL Marine propose notamment la garantie avarie moteur, un service d'auto-évaluation du bateau ou encore l'envoi de l'attestation au port pour faciliter la vie des plaisanciers.

À propos d'APRIL

Créé en 1988, APRIL est un groupe international de services en assurance implanté dans 31 pays, dont l'ambition est de proposer à ses clients une expérience de l'assurance plus facile et plus accessible. Ses 3 800 collaborateurs conçoivent, distribuent et gèrent des solutions spécialisées d'assurance (santé-prévoyance, dommage, mobilité et protection juridique) ainsi que des prestations d'assistance pour ses partenaires et clients - particuliers, professionnels et entreprises. Coté sur Euronext Paris (Compartiment B), le groupe a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires de 997,2 millions d'euros

CONTACTS PRESSE INSIGN

Samantha Druon
07 64 01 74 35
samantha.druon@insign.fr

Ylhem Benhammouda
07 64 56 97 54
ylhem.benhammouda@insign.fr

